



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Promulgation du règlement numéro # 361

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Michel Barrière, directeur général, secrétaire trésorier de la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec, que :

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec a adopté le 3 juillet 2018 le règlement numéro # 361 intitulé « Règlement # 361 sur la gestion contractuelle ».

Toute personne qui voudrait consulter ledit règlement peut le faire en se rendant au bureau municipal au 150, rue Saint-Joseph à Saint-Michel-du-Squatec du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 H 00.

DONNÉ À Saint-Michel-du-Squatec

Ce quatrième jour de juillet de l'an deux mille dix-huit

Michel Barrière, directeur général, secrétaire-trésorier